

FOYER DE CACHAN - CER 2017

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		0
1 – MISSIONS SOCIALES *	3 715 326		1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 040 049	1 040 049
1.1. Réalisées en France	3 715 326	1 040 049	1.1. Dons et legs collectés	1 040 049	
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	526 157	526 157
- Enseignement	1 513 273	423 618	- Dons manuels affectés	2 746	2 746
- Accueil, hébergement et suivi des enfants	1 935 206	541 731	- Legs et autres libéralités non affectés	511 146	511 146
- Frais d'entretien du patrimoine	266 847	74 700	- Legs et autres libéralités affectés	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger	0		1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	73 766		2 – AUTRES FONDS PRIVES	0	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	73 766		3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 451 984	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0		4 – AUTRES PRODUITS	1 270 393	
23. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	823 569				
Dont 107 K€ de charges exceptionnelles					
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 612 661		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	3 762 426	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	167 584		II - REPRISES DES PROVISIONS	189 382	
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV– VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V– INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	828 439	
V – TOTAL GENERAL	4 780 247		VI –TOTAL GENERAL	4 780 247	
V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 040 049	VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 040 049
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE	0	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	1 069 000		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	1 365 883	
Frais de fonctionnement et autres charges	296 883		Dons en nature	-----	
Total	1 365 883		Total	1 365 883	

Annexe au CER

Le présent compte d'emploi des ressources a été établi conformément au règlement n°2008-12 du 7 Mai 2008 du Comité de la Réglementation Comptable modifiant le règlement n°99-01 du même Comité.

Notre action solidaire consiste en la participation au financement d'heures d'enseignement, de vacances d'éducateurs, d'animateurs et de surveillants, ainsi qu'en la prise en charge des frais d'accueils des élèves.

La totalité de la générosité publique et les subventions participent activement à cette action solidaire.

En complément, la mission sociale vise à participer au financement de l'entretien du site du Foyer de Cachan, notamment par l'entretien de l'internat et des bâtiments scolaires.

Le Foyer de Cachan estime qu'il est nécessaire de consolider les repères des élèves qu'il accueille dans un cadre éducatif de qualité et qu'à ce titre, il dispose d'un site de 5 hectares et de locaux destinés notamment à l'enseignement et à l'hébergement des lycéens.

L'association œuvre de son mieux pour entretenir et rendre ce cadre de vie agréable qui fait partie intégrante de la mission pédagogique du Foyer et contribue au même titre que l'enseignement, l'accueil, l'hébergement et le suivi des enfants à la vocation de l'association : permettre à chacun de renouer avec le parcours de la réussite.

C'est pour cette raison que le Foyer considère que les frais d'entretien des locaux et du parc de 5 hectares relèvent de la mission sociale.

La ventilation des emplois affectés aux missions sociales est effectuée par application d'une clé de répartition sur les différents postes de charges.

Le financement des frais de mailing d'appel aux dons (impression et routage), seul support de communication, est issu du compte de résultat fonctionnement.

Les frais de fonctionnement incluent des charges directement imputables et une répartition analytique en fonction de la superficie occupée pour les charges fixes et charges administratives, ainsi que les charges exceptionnelles

Les ressources issues de la générosité publique sont constituées des legs, ainsi que des dons manuels en retour des campagnes de mailing de sensibilisation.

La totalité de ces ressources est affectée à l'action sociale telle que définie plus haut. La ventilation se fait en fonction du coût de chaque mission sociale.

Les subventions incluent principalement les fonds versés par :

- La Poste et Orange pour 641K€,
- La taxe d'apprentissage pour 248K€,
- Les subventions de l'Etat / Région Ile-de-France pour 537 K€.

Les autres produits comprennent les contributions des familles et la prise en charge de la part de la ville de Paris et du département des Hauts-de-Seine (92) pour les enfants qu'ils confient à l'association.

A cela, s'ajoutent :

- ✓ Deux loyers de terrain convenu dans un bail à construction avec le Foyer de Cachan:
 - SCI FDC du Loing pour un montant de 97K€,
 - SCI FDC Wilson pour un montant de 17K€ en 2017
- ✓ Deux loyers de la résidence étudiante (SASU FDC SEREC) qui est liée avec le Foyer de Cachan par :
 - Une convention de mise à disposition des locaux pour 40 K€
 - Une convention d'assistance et d'accompagnement pour 28K€.

Les autres annexes obligatoires se rapportant au CER sont les suivantes :

- Immobilisations Voir les commentaires du § 5
- Stocks Voir les commentaires du § 5-3
- Placements financiers Voir les commentaires du § 5-5
- Bénévolat Néant
- Prestation en Nature Correspond à la mise à disposition de personnel par La Poste et Orange pour environ 297K€ et le salaire des professeurs mis à disposition par l'Education Nationale d'un montant de 1069K€.